

2022

H O R I Z O N S

PORT-BAIL SUR MER

TERRES & MER D'ÉVASION



© Béatrice Lebaillif - La boîte à lumière

Cuisines Habitat

Gildas Genevée 02 33 07 49 90

CUISINES • DRESSING • MOBILIER • DÉCORATION



Des solutions
pour tous vos projets ...

9 Place du Général de Gaulle - 50250 La Haye du Puits
www.cuisines-habitat.fr // gildas@cuisines-habitat.fr



RENOV' HABITAT

Depuis 1993

MENUISERIES : PVC - ALU - MIXTES

Portes & Fenêtres

Volets : Battants et Roulants

Stores d'intérieur et d'extérieur

Portails & Motorisations - Clôtures

Portes de garage



BARDAGES ET ISOLATIONS



02 33 45 60 51
LA HAYE DU PUIT



5 ÉDITO**6 URBANISME****7 BUDGET****13 ÉNERGIE****15 TRAVAUX**

La Chapelle de Denneville Plage	15
Extrémité sud de Denneville.	15
Le Havre de Port-Bail-sur-Mer	16
Le trait de côte	16

17 VIE MUNICIPALE

La commune et le Centre d'Incendie et de Secours de Port-Bail-sur-Mer courage et dévouement.	17
Défense Incendie	17
Arrivée de familles Ukrainiennes sur la commune de Port-Bail-sur-Mer	18
L'avenir des bureaux de poste de Port-Bail-sur-Mer	18
Pôle de santé libéral ambulatoire	19
Décorations de Noël	19
Culture	20
Utilisation et gestion du véhicule publicitaire (AF COM)	20
Le cabinet médical vous informe	20
Focus sur les relations extérieures	20

21 ETAT CIVIL DE PORT-BAIL-SUR-MER**22 ADRESSES UTILES****PÊCHEUR À PORTBAIL**

**VENTE
AU DÉTAIL**

**COQUILLAGES
& CRUSTACÉS**

**Claude, Gaëlle
& Laura
BERTOT**

Ouvert du mardi au dimanche de 9h30 à 12h30
En juillet - août : ouvert tous les jours de 9h30 à 12h30 et
de 17h à 19h sauf le lundi et dimanche après-midi

02 33 04 24 50
2, La Hieullerie - Route de Barneville
50580 PORTBAIL

**Cabinet Vétérinaire
des Polders**

**Dr LE ROI-DUMAS
& Dr DRUET**

1A rue Colin du Quesnay
50580 Portbail

Service de garde
7j/7 • 24h/24

02 33 52 92 44
vetpolders@orange.fr

Consultations sur rendez-vous
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h

SPID

informatique



SPID LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES
D'INFORMATIQUE ET DE TÉLÉPHONIE



SPID LA HAYE

2 Place Patton
La Haye Du Puits
50250 La Haye
02 61 76 00 15

SPID PORTBAIL

5 Bis le Bourg
Saint lô d'Ourville
50580 Portbail-sur-mer
02 33 93 73 27



Entreprise CUQUEMEL

- Terrassement
- Assainissement
- Démolition
- Goudronnage
- Drainage

www.cuquemel-terrassement.fr

Z.I. de la Canurie
50250 LA HAYE DU PUIITS

Mobiles : 06 20 24 40 22 - 06 80 22 08 99
entreprise.cuquemel@laposte.net



AUTOSECURITÉ

CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTO-BILAN DES MARAIS

Ouvert du lundi au samedi
Contre-visite offerte



02 33 76 74 74 • www.autosecurite.com

35 Z.A. du Carrousel • 50250 LA HAYE DU PUIITS

Agence du Donjon



Marika MESNAGE & Marie Gautier
Transaction Immobilière



38 Rue Philippe Lebel
50580 PORTBAIL-SUR-MER
portbail@agencedudonjon.com

agencedudonjon.com



02 33 04 84 80

www.agencedudonjon.com



édito

ACCOMPAGNER NOS ASSOCIATIONS ...

Plus d'une soixantaine d'associations font vivre notre village, une soixantaine d'équipes de femmes et d'hommes qui donnent de leur temps et de leur énergie, bénévolement, pour faire battre le cœur de notre commune au rythme des moments de rencontres qu'ils nous proposent et de l'altruisme dont ils font preuve. Les actions solidaires que nous vivons depuis quelques mois en sont, entre autres, les témoins.

Notre équipe municipale est à leurs côtés pour les soutenir, mettre à leur disposition matériel, véhicules, aide à la communication, locaux de réunions et de stockage et plus si besoin.

Leurs actions bénévoles, et souvent discrètes pour la plupart, sont évidemment une richesse et c'est avec plaisir et détermination que nous les accompagnons.

Nous nous consacrons depuis notre élection à ce secteur essentiel de notre vie commune et le travail de l'une de nos commissions y est totalement dévoué. Nous sommes présents à toutes les Assemblées Générales lorsque nous y sommes invités.

Nos premiers constats montrent qu'il nous faut mieux structurer, sécuriser nos relations, faire qu'elles se déroulent dans des conditions claires et incontestables pour chacun.

Pour cela nous avons tout d'abord demandé à notre service technique de nous donner le bilan de ses interventions au service des temps culturels, sportifs ou d'animations divers qui sont proposés.

Il est important que chacun connaisse l'investissement humain et matériel que cela suppose mais il est aussi essentiel de prendre conscience des difficultés que rencontrent tous nos bénévoles du fait de la diminution progressive de leurs effectifs.

En second lieu nous nous sommes penchés sur les propositions faites sur le territoire de notre commune nouvelle en termes de lieu d'expositions, concerts, réunions, activités diverses et il nous est apparu qu'en concertation avec chaque association nous devions rendre plus rationnelle l'occupation de nos locaux, mutualiser leur occupation quand elle est possible. Il en est de même des lieux de stockage de matériel qui sont pour le moins à revoir et à rationaliser. Il y en a un peu partout et il s'agit parfois d'objets qui n'ont plus de destination, d'utilité aujourd'hui. Il est incontestable qu'il y a un véritable travail de fond à réaliser dans ce domaine. Port-Bail-sur-Mer a un patrimoine immobilier très important, sa gestion, son entretien nous interrogent et une véritable réflexion sur sa destination s'impose. Il y a beaucoup de temps et d'argent à y consacrer si nous n'y prenons pas garde.

Dans le même esprit et pour clarifier et formaliser nos relations avec la vie de nos associations nous avons revu nos conventions et demandé à leurs présidents de nous communiquer leurs bilans d'activités, leurs projets et leurs budgets.

Nous n'avons aucun doute sur la volonté des acteurs de ce secteur de désirer travailler ensemble avec l'état d'esprit nécessaire à la réussite de nos projets communs et à la promotion de la bonne et accueillante image que nous avons.

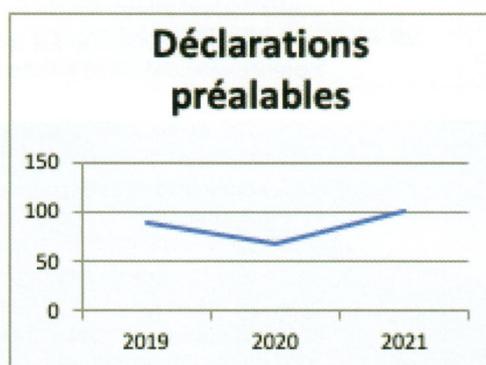
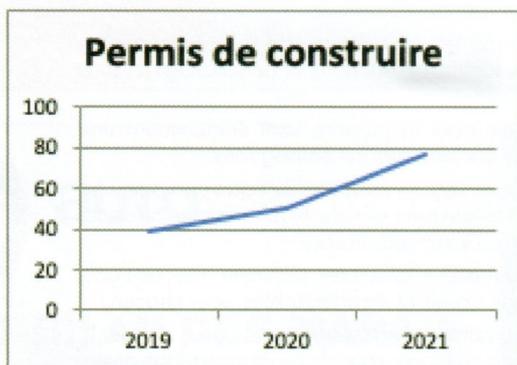
Notre belle commune le mérite.

François ROUSSEAU, Maire de Port-Bail-sur-Mer

URBANISME

Le nombre de permis de construire et déclarations préalables est en constante augmentation depuis deux ans, l'année 2021 a été particulièrement marquante puisque ce ne sont pas moins de 463 dossiers qui ont été déposés en mairie.

	2019	2020	2021
PERMIS DE CONSTRUIRE	39	50	77
PERMIS D'AMENAGER	1	5	0
DECLARATIONS PREALABLES	90	68	101
CU	228	229	285
Dont CUb	43	33	52



Dématérialisation des autorisations de droit du sol

Depuis le 1er janvier, la commune par le biais des centres instructeurs de la communauté d'Agglomération du Cotentin s'est inscrite dans la démarche de permettre aux porteurs de projets de déposer leurs demandes en lignes.

« J'ai un projet de travaux... »

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, vous disposez d'un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Le dépôt en ligne, c'est...

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration



Plus d'informations :

<https://lecotentin.fr/vos-demarches-durbanisme-en-ligne-sur-le-territoire-du-cotentin>

A chaque étape de votre projet, nos services vous renseignent et vous accompagnent.

Mairie de Port-Bail-sur-Mer : 2 rue Lechevalier - Portbail - 50580 PORT-BAIL-SUR-MER

Téléphone : 02 33 87 52 00

Elu délégué à l'urbanisme : André CRUCHON

Service urbanisme : Mme Brigitte Roulland

Mail : b.roulland@portbail.fr

Sur rendez-vous

Brigitte ROULLAND, Agent administratif

BUDGET

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Par délibération en date du 19 octobre 2021, le conseil municipal a décidé d'appliquer à partir du 1er janvier 2022 l'instruction budgétaire et comptable M57 simplifiée par nature sur le budget communal, le budget CCAS et les éventuels budgets annexes à venir. Les biens acquis à compter du 1er janvier 2022 seront amortis comme défini dans le règlement budgétaire et financier approuvé par le conseil municipal le 13 décembre 2021 dans le cadre de la M57.

Populations légales selon les données de l'INSEE

Année	Communes	Population municipale	N / N-1	Population comptée à part	N / N-1	Population totale	N / N-1
2018	Port-Bail-sur-Mer	2 689		89		2 778	
	Denneville	586		15		601	
	Portbail	1 586		57		1 643	
	Saint-Lô-d'Ourville	517		17		534	
2019	Port-Bail-sur-Mer	2 640	- 49	82	- 7	2 722	- 56
	Denneville	577	- 9	13	- 2	590	- 11
	Portbail	1 551	- 35	52	- 5	1 603	- 40
	Saint-Lô-d'Ourville	512	- 5	17	=	529	- 5
2020	Port-Bail-sur-Mer	2 588	- 52	69	- 13	2 657	- 65
	Denneville	568	- 9	11	- 2	579	- 11
	Portbail	1 516	- 35	42	- 10	1 558	- 45
	Saint-Lô-d'Ourville	504	- 8	16	- 1	520	- 9
2021	Port-Bail-sur-Mer	2 567	- 21	68	- 1	2 635	- 22
	Denneville	571	+ 3	11	=	582	+ 3
	Portbail	1 501	- 15	42	=	1 543	- 15
	Saint-Lô-d'Ourville	495	- 9	15	- 1	510	- 10
2022	Port-Bail-sur-Mer	2 556	- 11	68	=	2 624	- 11
	Denneville	576	+ 5	11	=	587	+ 5
	Portbail	1 491	- 10	42	=	1 533	- 10
	Saint-Lô-d'Ourville	489	- 6	15	=	504	- 6

Pour plus de précisions, nous rappelons que les premiers résultats du dernier recensement de la population qui a eu lieu en début d'année, montrent que la commune de Port-Bail-sur-Mer compte 2 424 habitants (dont 534 à Denneville, 1 436 à Portbail et 454 à Saint-Lô-d'Ourville) + 90 personnes non recensées + les comptés à part (étudiants).

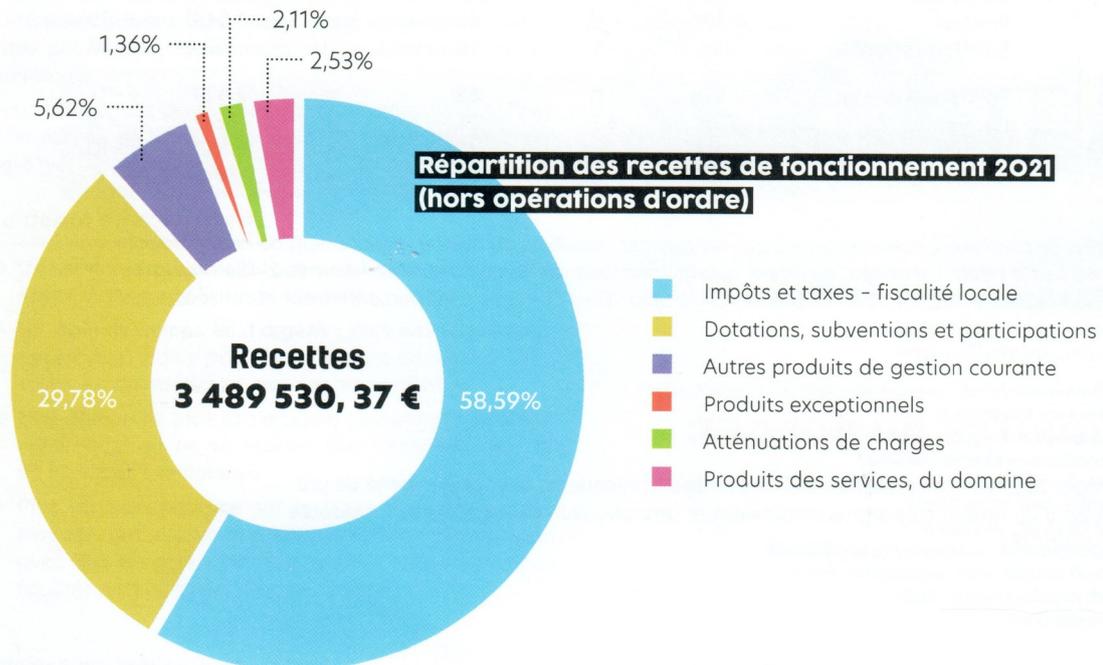
PRIORITÉS DU BUDGET

Le budget 2022 est dans la continuité des budgets précédents avec une volonté de préservation d'un niveau d'épargne satisfaisant et une politique d'investissement adaptée à nos capacités.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	2020 Réalisé	2021		2021/2020 Evolution réalisé	2022 Budget primitif + RAR
			Crédits ouverts	Réalisé		
013	Atténuations de charges	51 949,17 €	52 938,00 €	73 759,51 €	+ 41,98 %	39 000,00 €
70	Produits des services, du domaine	86 302,69 €	83 520,00 €	88 305,58 €	+ 2,32 %	109 806,00 €
73 - 731	Impôts et taxes fiscalité locale	2 009 483,94 €	2 032 212,00 €	2 044 675,80 €	+ 1,75 %	2 094 828,00 €
74	Dotations, subventions et participations	1 241 086,48 €	1 021 984,00 €	1 039 323,24 €	- 16,26 %	1 089 676,00 €
75	Autres produits de gestion courante	181 114,09 €	191 613,00 €	195 978,50 €	+ 8,21 %	200 143,00 €
Total des recettes de gestion courante		3 569 936,37 €	3 382 267,00 €	3 442 042,63 €	-3,58 %	3 533 453,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €	-	- €
77	Produits exceptionnels *	404 496,65 €	43 800,00 €	47 487,74 €	- 88,26 %	- €
78	Reprises sur provisions	- €	- €	- €	-	1 037,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 974 433,02 €	3 426 067,00 €	3 489 530,37 €	- 12,20 %	3 534 490,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	- €	382 688,00 €	382 615,60 €	-	- €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		- €	382 688,00 €	382 615,60 €	-	3 534 490,00 €
TOTAL		3 974 433,02 €	3 808 755,00 €	3 872 145,97 €		
Excédent de fonctionnement reporté		1 409 484,21 €	1 135 024,85 €	1 135 024,85 €	- 19,47 %	1 411 103,97 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 383 917,23 €	4 943 779,85 €	5 007 170,82 €	- 7 %	4 945 593,97 €

* Disparition du compte 7788 de la M14 => se transforme en 75888 dans la M57



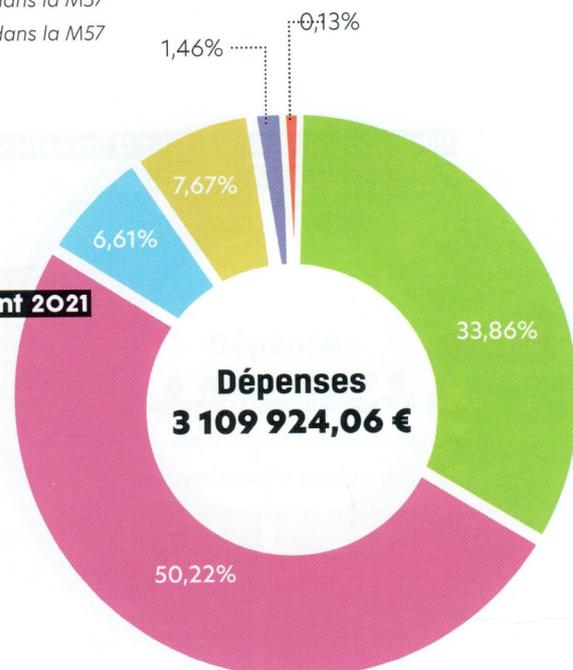
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	2020 Réalisé	2021		2021/2020 Evolution réalisé	2022 Budget primitif + RAR
			Crédits ouverts	Réalisé		
011	Charges à caractère général	992 923,54 €	1 231 400,00 €	1 053 012,99 €	+ 6,05 %	1 287 700,00 €
012	Charges de personnel	1 486 415,95 €	1 602 800,00 €	1 563 301,06 €	+ 5,17 %	1 849 450,00 €
014	Atténuation de produits	205 573,00 €	208 000,00 €	205 527,00 €	- 0,02 %	209 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	215 111,27 €	284 255,00 €	238 529,55 €	+ 10,89 %	299 062,19 €
Total des dépenses de gestion courante		2 900 023,76 €	3 326 455,00 €	3 060 370,60 €	+ 5,53 %	3 645 212,19 €
66	Charges financières	30 527,74 €	64 000,00 €	45 408,68 €	+ 48,75 %	57 000,00 €
67	Charges exceptionnelles *	5 092,36 €	59 601,00 €	4 144,78 €	- 18,61 %	200,00 €
68	Dotations aux provisions	- €	97 000,00 €	- €	-	98 037,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	- €	20 000,00 €	- €	-	- €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 935 643,86 €	3 567 056,00 €	3 109 924,06 €	+ 5,94 %	3 800 449,19 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	859 806,69 €	- €	-	869 515,68 €
042	Opérations d'ordre entre sections	596 986,67 €	516 917,16 €	486 142,79 €	- 18,57 %	275 629,10 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		596 986,67 €	1 376 723,85 €	486 142,79 €	- 18,57 %	1 145 144,78 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 532 630,53 €	4 943 779,85 €	3 596 066,85 €	+ 1,80 %	4 945 593,97 €

* Disparition du compte 6711 de la M14 => se transforme en 6583 dans la M57
 Disparition du compte 6712 de la M14 => se transforme en 6584 dans la M57
 Disparition du compte 6714 de la M14 => se transforme en 65131 dans la M57
 Disparition du compte 678 de la M14 => se transforme en 65888 dans la M57

Répartition des dépenses de fonctionnement 2021 (hors opérations d'ordre)

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles





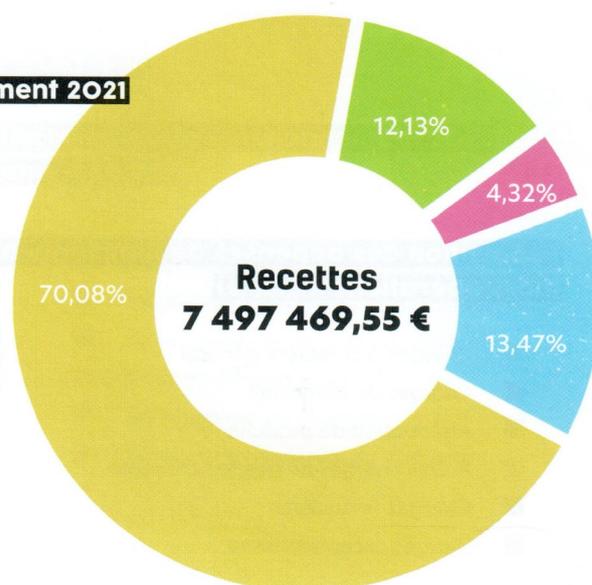
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	2020 Réalisé	2021		2021/2020 Evolution réalisé	2022 Budget primitif + RAR
			Crédits ouverts	Réalisé		
10	Dotations et fonds divers	289 211,32 €	901 261,85 €	909 688,91 €	+ 214,54 %	335 000,00 €
13	Subventions d'investissement	143 259,52 €	318 547,00 €	324 175,43 €	+ 126,29 %	1 132 186,50 €
16	Emprunts et dettes	1 792,00 €	1 007 600,00 €	1 009 580,00 €	+ 56 238,17 % *	- €
024	Produits des cessions	- €	281 405,00 €	- €	-	- €
21	Immobilisations corporelles		5 254 025,21 €	5 254 025,21 €	-	- €
Total des recettes réelles d'investissement		434 262,84 €	7 762 839,06 €	7 497 469,55 €	+ 1 626,48 % *	1 467 186,50 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	859 806,69 €	- €	-	869 515,68 €
040	Opérations d'ordres entre sections	596 986,67 €	510 671,16 €	479 896,79 €		275 629,10 €
041	Opérations patrimoniales	24 432,38 €	66 670,14 €	47 770,14 €	+ 95,52 %	144 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		621 419,05 €	1 443 393,99 €	533 912,93 €	- 14,08 %	1 289 144,78 €
TOTAL		1 055 681,89 €	9 206 233,05 €	8 031 382,48 €		2 756 331,28 €
Excédent d'investissement reporté		- €	- €	- €	-	685 343,57 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 055 681,89 €	9 206 233,05 €	8 031 382,48 €	+ 660,78 % *	3 441 674,85 €

* Non significatif : emprunt contracté

Répartition des recettes d'investissement 2021 (hors opérations d'ordre)

- Immobilisations corporelles
- Dotations et fonds divers
- Subventions d'investissement
- Emprunts et dettes



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

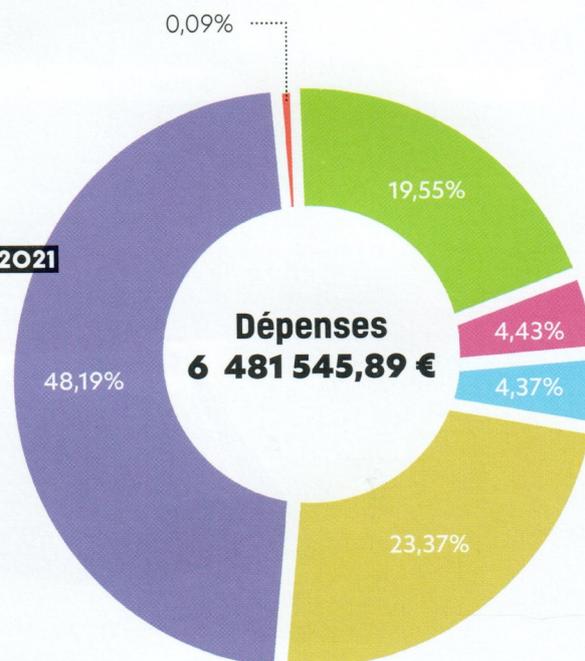
Chap.	Libellé	2020 Réalisé	2021		2021/2020 Evolution réalisé	2022 Budget primitif + RAR
			Crédits ouverts	Réalisé		
13	Subventions d'investissement	4 349,20 €	- €	- €	-	- €
16	Emprunts et dettes	339 890,33 €	256 971,32 €	239 967,26 €	- 29,40 %	323 018,32 €
20	Immobilisations incorporelles	81 629,75 €	188 451,08 €	54 397,87 €	- 33,36 %	251 112,41 €
204	Subventions d'équipement versées	425 890,52 €	856 095,00 €	53 637,25 €	- 87,41 %	859 105,00 €
21	Immobilisations corporelles*	261 761,38 €	5 958 273,03 €	5 540 947,61 €	+ 2 016,79 % **	310 258,24 €
23	Immobilisations en cours	333 967,87 €	1 038 805,35 €	591 530,90 €	+ 77,12 %	1 554 180,88 €
020	Dépenses imprévues	- €	23 106,85 €	- €	-	- €
26	Participations et créances rattachées à des participa- tions	- €	1 065,00 €	1 065,00 €	-	- €
Total des dépenses réelles d'investissement		1 447 489,05 €	8 322 767,63 €	6 481 545,89 €	+ 347,78 %	3 317 674,85 €
040	Opérations d'ordre entre sections	- €	382 688,00 €	382 615,60 €		- €
041	Opérations patrimoniales	24 432,38 €	66 670,14 €	47 770,14 €		144 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		24 432,38 €	449 358,14 €	430 385,74 €		144 000,00 €
TOTAL		1 471 921,43 €	8 772 125,77 €	6 911 931,63 €		3 441 674,85 €
Déficit d'investissement reporté		17 867,74 €	434 107,28 €	434 107,28 €		- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 489 789,17 €	9 206 233,05 €	7 346 038,91 €		3 441 674,85 €

* Cette ligne comprend des écritures de régularisation ne donnant lieu à aucun mouvement de fonds pour 5 254 025,21 €.

** Non significatif

Répartition des dépenses d'investissement 2021 (hors opérations d'ordre)

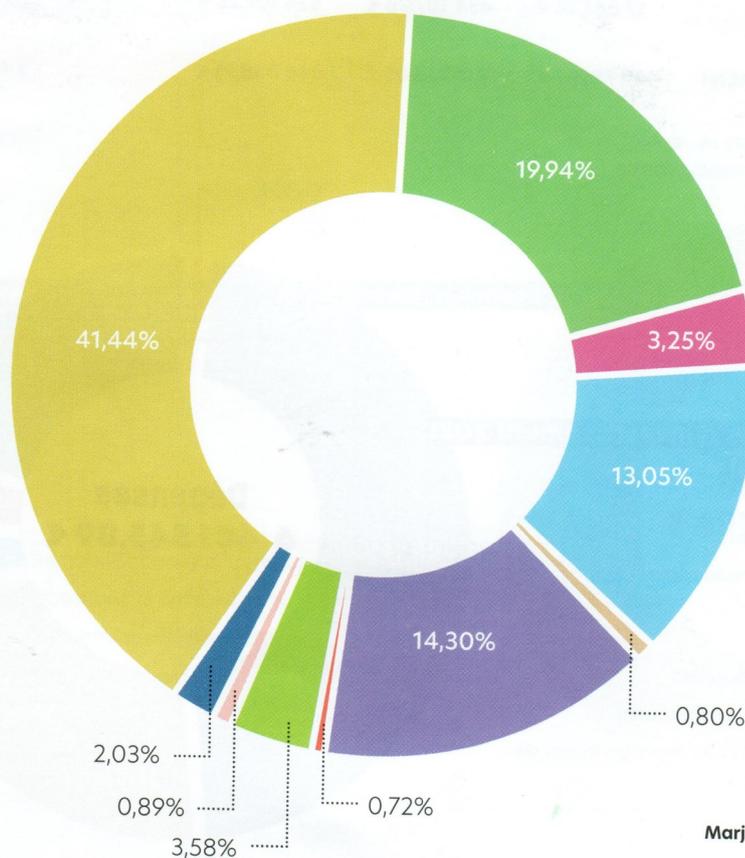
- Immobilisations en cours
- Participations et créances rattachées à des participations
- Emprunts et dettes
- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles (hors écritures de régularisation)



Répartition des dépenses réelles d'investissement par programmes

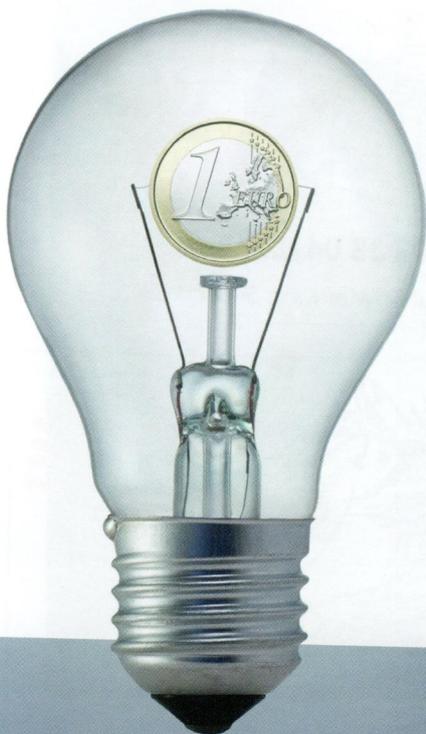
PROGRAMMES	Total prévu	Réalisé
Salle de motricité	373 053,31 €	331 377,78 €
Matériel et mobilier	66 400,00 €	54 037,16 €
Voirie	226 844,82 €	216 891,88 €
Eclairage public	17 100,00 €	13 247,25 €
Requalification secteur plage	295 275,96 €	237 646,26 €
Aménagement centre bourg saint-lo-d'ourville	131 000,00 €	11 910,36 €
École de denneville	60 343,16 €	59 435,92 €
Rénovation gymnase	405 584,00 €	14 795,16 €
Aménagement bourg port-bail	86 000,00 €	33 690,00 €
Dépenses non-affectées *	6 789 773,66 €	5 942 621,40 €
Total	8 451 374,91 €	6 915 653,17 €

* Cette ligne comprend des écritures de régularisation ne donnant lieu à aucun mouvement de fonds pour 5 254 025,21 €



Marjorie STOROSZKA, agent administratif

ÉNERGIE



● Notre démarche :

- Assurer, sécuriser l'alimentation électrique des habitants.
- Rénover l'éclairage public, levier gagnant/gagnant de transformation écologique et budgétaire en termes de consommation.
- Réduire fortement notre facture communale énergétique.
- Satisfaire aux exigences réglementaires présentes et à venir.
- Investir pour le futur ensemble de cohérence (projet pluriannuel).

● Factuellement sur notre commune :

1/ Enfouissement haut de la rue du Père Albert à Portbail.

Coût des travaux
61 000 €

(participation de la commune : 12 200 €)

2/ Installation des 20 premières horloges astronomiques radio synchronisées. But :

- Permettre un maintien de l'heure de l'horloge grâce à la radio synchronisation, prise en compte en temps réel, de l'heure du coucher et du lever du soleil.
- Uniformiser le modèle d'horloge.
- Appliquer au meilleur coût, notre arrêté de saisonnalité (coupure nocturne).

Coût des travaux
21 500 €

(participation de la commune : 6 450 €)

	CONSOMMATION ANNUELLE	COÛT ANNUEL DE L'ÉNERGIE (TTC)
Avant travaux (régime permanent)	424 290 kWh	63 000 €
Après travaux (Coupures nocturnes 23h00 / 06h00 ou 01h00 / 06h00)	171 090 kWh	32 000 €
Économie annuelle	253 200 kWh	31 000 €

« Chasse de Traverse » Portbail plage, l'alimentation électrique et la création d'un éclairage public seront enterrés.

Concomitant avec la réfection de la voirie :

Possibilité de diminuer l'intensité lumineuse et d'apposer des filtres jaunes (proximité du havre).

Comme pour la rue Pelca à Denneville, il est proposé aux riverains de choisir la forme du candélabre (3 possibilités) ainsi que la couleur du mât. Ce matériel sera exposé à l'accueil de la mairie de Portbail pendant 3 semaines. Date à venir sur CityAll.

Philippe LUCE, Adjoint au Maire

« ... il est proposé aux riverains de choisir la forme du candélabre (3 possibilités) ainsi que la couleur du mât. »

Projet 2023/2024/2025

- Enfouissement des lignes en bas de la rue des Murs et dépose d'un poteau côté du havre.
- Compléter les candélabres manquants (ligne d'alimentation existante), zone Portbail plage,
- Respecter la réglementation, passage en led pour tout le parc éclairage public (820 appareils à ce jour).
- Compléter le gréement d'horloges du patrimoine existant (parc 53 armoires).



Aux Mains du Bien-Être



10 massages de bien-être
 Shiatsu de bien-être
 Réflexologie plantaire de BE
 Soins esthétiques
 Épilations

Tél. 06 15 60 33 74
 02 50 29 17 48

Sur rendez-vous uniquement

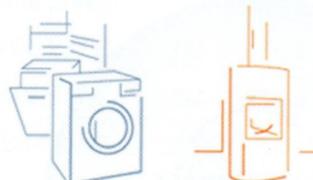
www.auxmainsdubienetre.com

31 boulevard des Ecréhous 50270 Barneville Plage

 **CONNEXION**
 PARTENAIRE  **boulanger**



ÉLECTROMÉNAGER - TV
 POÊLES ET CHEMINÉES



02 33 04 02 28

8 rue Colonel Bowler King 50580 PORTBAIL

CUVELIER OPTICIENS

PORTBAIL 17, rue Hellouin 02 33 53 01 45

lissacportbail@gmail.com

BRICQUEBEC 18, rue de la République 02 33 52 23 06

LES PIEUX 46, rue Centrale 02 33 52 58 25

BEAUMONT-HAGUE 33, rue Jallot 02 33 52 71 41

LISSAC
 l'Opticien

www.lissac.fr



Famille Plus


VIVRE ENSEMBLE
 DE BELLES EXPÉRIENCES

CLUB HIPPIQUE "À CHEVAL"
 PROMENADES - STAGES - CROSS

www.clubhippiqueypca.net

02 33 04 93 63 - 06 77 80 36 80
 55 rue de la Corderie - BARNEVILLE CARTERET

LEBRANCHU Philippe



Plomberie - Chauffage
 Sanitaire - Electricité



02 33 10 07 78
 06 15 99 88 08



3 bis Hameau St-Siméon
 50580 PORTBAIL

sarl.lebranchuphilippe@wanadoo.fr

TRAVAUX



La chapelle de Denneville Plage

Réalisée en bois au lendemain de la guerre sur un terrain communal, elle fut reconstruite en maçonnerie quelques années plus tard et financée par les bénéfices des kermesses tout au long des années suivantes.

Cette chapelle était utilisée également pour des concerts.

Quelques offices religieux ont toujours lieu pendant l'été.

Il a été décidé d'y conserver la possibilité d'organiser des concerts et autres spectacles.

D'un commun accord, le père Mabire et la mairie de Port-Bail-Sur-Mer ont signé une convention autorisant cet usage.

Pour rendre cet édifice plus avenant, un nettoyage des façades suivi d'une couche de peinture a été décidé en partenariat avec la paroisse.

La commune en profitera pour réaliser quelques aménagements extérieurs autour de la chapelle.

Ces travaux sont actuellement en cours.

Philippe PELLERIN, Maire délégué de Denneville

Extrémité sud de Denneville. Bonnes nouvelles. La ténacité du maire délégué a payé !



Le chemin en terre qui prolonge, au sud, la rue André Pelca, sera restauré en 2023. Il va être réduit en largeur, restauré (plus d'énormes flaques d'eau) et bordé d'un espace piétonnier.

De plus, la partie de dune comprise entre cette voie et le littoral - entièrement située sous le niveau de la mer - va être protégée du passage fréquent des piétons qui fragilisent son cordon dunaire.

C'est le Conservatoire du Littoral et plus précisément la SYMEL, qui gère ces espaces, qui vont installer, en mai prochain, des ganivelles sur le cordon dunaire et une clôture de fils de fer lisses le long de la voie, côté mer, depuis Denneville jusqu'à la cale de St Rémy-des-Landes. (Photo)

Ainsi, l'accès à la cale de St Rémy-des-Landes sera facilité et l'éventuel contournement par la mer des derniers enrochements sera sous surveillance.



Le Havre de Port-Bail-sur-Mer

Depuis début janvier 2022, des travaux sont menés sur la RD 650. Le Département procède au remplacement d'un ouvrage hydraulique - le Pont de l'Olonde - dans le Havre de Port-Bail-sur-Mer.

Objectif :

remplacer les deux grandes buses sous la RD 650 par un pont dalle de 55 mètres de long. Les travaux doivent durer six mois.

Ils occasionnent des restrictions de circulation, mais depuis leur mise en place, il est constaté que de nombreux véhicules, y compris des poids lourds, ne respectent pas les déviations, ce qui engendre des difficultés de circulation avec un fort risque d'accident. Nous souhaitons rappeler aux usagers la nécessité de respecter les déviations pour la sécurité de tous.

Le Département de la Manche

🗣️ *Alors soyons tous respectueux de nos dunes. Elles sont fragiles.*



Le trait de côte

Le trait de côte (7km pour Port-Bail-Sur-Mer) est en perpétuelle évolution.

Nous ne disposons que de peu de moyens pour enrayer son érosion. Les zones urbanisées sont protégées par des enrochements. À Portbail aucun enrochement nouveau n'est autorisé. Seuls ceux déjà en place peuvent être entretenus.

À Denneville, la situation risque de changer dans la mesure où une demande de concession du domaine maritime est en cours.

Il faut savoir par ailleurs que les protections issues de méthodes douces (fascines, ganivelles...), là où elles sont mises en place, peuvent créer en peu de temps un embryon de dune qui ne fera que s'épaissir par l'apport du sable de volage avec l'aide des vents dominants.

Alors soyons tous respectueux de nos dunes. Elles sont fragiles.

Philippe PELLERIN,
Maire délégué de Denneville



VIE MUNICIPALE

Sapeurs-Pompiers

LA COMMUNE ET LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE PORT-BAIL-SUR-MER courage et dévouement.



Animés par des missions de service public et de service aux autres, la commune et le centre d'incendie et de secours de Port-Bail-sur-Mer travaillent efficacement et réalisent de nombreux projets en commun.

Au sein du personnel communal il y a deux agents techniques permanents qui sont également pompiers volontaires au centre de secours. Ils sont régis par une convention de partenariat liant la commune au service départemental d'incendie et de secours pour des interventions en journée notamment. Il est à noter également une participation du SDIS à l'employeur.

La commune recrute aussi depuis plusieurs années chaque été deux jeunes pompiers volontaires qui occupent des emplois saisonniers administratifs au sein des bureaux municipaux.

Cela permet une collaboration efficace au service de la population, de maintenir le service public et les sorties des équipes en journée.

Sur le littoral chaque été le poste de secours de la plage du sémaphore de Portbail est également animé par de jeunes gens formés par les pompiers pour le secours en mer. Des qualifications spécifiques sont en effet exigées.

L'équipement de ce poste de secours est intégralement pris en charge par la commune, le matériel mis à disposition ainsi que les charges salariales qui sont remboursées par la commune au service départemental d'incendie et de secours.

Cette collaboration est également très efficace et permet d'assurer la surveillance de la plage chaque été.

Nous remercions la Pep 93 qui héberge depuis plusieurs années ces jeunes pompiers l'été ce qui leur permet d'être à proximité de leur lieu de travail.

Mme Frédérique Boury, conseillère municipale et départementale, siège au Conseil d'Administration du SDIS pour porter nos projets et intérêts communs.

Le centre d'incendie et de secours est actuellement en travaux pour un agrandissement et une modernisation de ses locaux, il a la particularité et la chance d'accueillir également en son sein la section des jeunes sapeurs-pompiers animée par Stéphane Launey.

Nous relayons le message du chef de centre Monsieur Anthony Giot qui recrute des sapeurs-pompiers volontaires, vous pouvez le contacter par mail anthony.giot@sdis50.fr, par téléphone 06 33 68 28 42 ou en vous rendant directement au CIS 2 rue Gilles Poërier à Portbail.

Il pourra vous faire partager toutes ses connaissances, les motivations nécessaires et les qualités requises pour devenir pompier volontaire, cela peut être à votre portée, n'hésitez pas à prendre des renseignements.

Virginie RICHTER
Directrice générale des services

Défense Incendie

Le contrôle réglementaire des bornes incendie a été réalisé en janvier 2022. Désormais, il sera réalisé tous les trois ans.

Relevé de la pression statique, mesure du débit sous une pression de 1 Bar, relevé de la pression dynamique, etc...

Résultat :

- 21 bornes à remettre en conformité. (32% du parc).

Le registre est consultable en mairie, sur demande.

Actualité :

Pour satisfaire aux différentes réglementations :

- Pour l'autorisation d'obtention du permis de construire (aménagement de la salle Omnisport), une borne incendie a été créée

à l'entrée du parking.

- Une bache de 60m³ sera positionnée à côté du terrain de la colonie ADPEP 93 à l'extrémité de la rue Eugénie.

Pourquoi :

Le débit du réseau d'eau potable existant est insuffisant.

La réglementation dite : « locaux à sommeil » exige une protection incendie conforme pour pérenniser l'activité.

Philippe LUCE, Adjoint au Maire



Solidarité

Arrivée de familles Ukrainiennes sur la commune de Port-Bail-sur-Mer

Depuis le 17 mars des familles Ukrainiennes (17 personnes) sont arrivées à bord d'un bus sur la commune de Port-Bail-sur-Mer, principalement des mamans seules avec leurs enfants.

Après un voyage éprouvant, elles ont été logées dans des familles ou dans des gîtes à Portbail, Denneville et Saint-Lô-d'Ourville où elles ont pu retrouver la chaleur d'un foyer et la sécurité.

Depuis, de nouvelles familles sont arrivées ce qui porte à 30 le nombre de personnes accueillies sur la commune.

De très nombreuses personnes, de Port-Bail-sur-Mer et d'ailleurs, se sont mobilisées en appelant la mairie pour offrir un logement, un accueil, une aide, des idées précieuses...

Les différentes associations de la commune, nos commerçants ainsi que ceux des communes environnantes se sont mobilisés très rapidement pour leur venir en aide en apportant des vêtements, des produits d'hygiène, de l'alimentaire, des fournitures scolaires et beaucoup de réconfort.

Les Restos du Cœur leur apportent également une aide alimentaire régulière.

Nous avons la chance d'avoir sur notre commune deux personnes originaires d'Ukraine qui nous aident beaucoup et qui sont très précieuses pour la traduction ainsi qu'une famille accueillie

dans une commune voisine dont la maman est professeure de français et d'anglais à Kiev.

Depuis 2 semaines, 6 enfants ont été scolarisés à l'école de Denneville, 6 adolescentes sont scolarisées au collège de Portbail, 3 lycéens au lycée de Valognes. Nous attendons une affectation pour une jeune fille en apprentissage de coiffure.

Le 21 mars, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 2 424 € (soit l'équivalent d'un euro par habitant au dernier recensement) pour venir en aide à ces familles. La gestion de cette somme a été confiée au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).

Pour ne pas oublier tous ceux qui sont restés en Ukraine : Dans chaque Mairie Déléguée une boîte a été mise à votre disposition pour recueillir vos dons au profit de "La Croix Rouge Urgence Ukraine". A ce jour, nous avons pu envoyer déjà la somme de 635 € à cette association pour qu'elle puisse œuvrer sur place en Ukraine.

Le Conseil Municipal et le C.C.A.S. souhaitent remercier très chaleureusement tous les acteurs de ce grand élan de solidarité : les familles d'accueil, les bénévoles, les traductrices, les associations, les commerçants d'ici ou d'ailleurs prouvent qu'ENSEMBLE, nous sommes plus forts.

Séverine DASTE, Adjointe au Maire

L'avenir des bureaux de poste de Port-Bail-sur-Mer

La municipalité a rencontré la direction départementale du groupe La Poste le 31 mars 2022 et, compte tenu du caractère inéluctable de la baisse du flux courrier, l'amplitude d'ouverture du bureau de poste de Portbail va rester la même qu'aujourd'hui à savoir 12 heures par semaine.

Trois points de contact :

PORTBAIL

Un bureau de Poste :

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 11h15 et le samedi de 9h à 12h, situé au 56 rue Philippe Lebel.

Les horaires seront modifiés à compter du 20 septembre 2022, le bureau de poste sera tenu par un facteur-guichetier et ouvert du lundi au samedi de 10h30 à 12h30.

Un relais Postal commerçant :

Ouvert les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 19h30, au Tabac Presse, situé au 45 rue Hellouin. Hormis les opérations bancaires, il y est possible de faire les mêmes opérations qu'en bureau de Poste, faire livrer les instances via la livraison choisie accessible sur le site Laposte.fr.

DENNEVILLE

Une agence Postale communale :

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h, située au 2 rue du Breuil.

Un îlot numérique en libre-service, un ordinateur équipé d'une imprimante scanner, sera mis à disposition par la Poste dans l'agence postale courant 2022 afin de permettre de faire des opérations postales en ligne aussi de pouvoir accéder à d'autres sites des administrations de type gov.fr.

BONNA SABLA

partenaire de l'économie locale

Acteur majeur des solutions
en béton préfabriqué
pour les travaux publics



Tous Travaux du Bâtiment

RGE



Ent. GOSSELIN

50580 DENNEVILLE

02 33 07 14 05

entreprise.gosselin@wanadoo.fr

Santé

PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL AMBULATOIRE ça bouge chez les professionnels de santé de la Côte des Isles !



Pour faire face au manque de médecins dans notre territoire, une nouvelle stratégie a été mise en place. En effet, depuis janvier 2020, une quarantaine de professionnels de santé de Barneville-Carteret et de Port-Bail-sur-Mer se sont réunis en association (Santé Côte des Isles) dans le but d'aboutir à la création d'un PSLA (Pôle de Santé Libéral Ambulatoire). Cette structure va leur permettre de partager un projet de santé commun et d'avoir un exercice professionnel coordonné et regroupé.

Ce projet multi-sites sans construction de nouveau bâtiment permettra d'optimiser l'existant.

Après deux années de travail (diagnostic territorial, réunions mensuelles, élaboration de protocoles de soins, etc...) et aidé par un cabinet de conseil en santé publique, soutenu par les élus locaux et la CAC, le PSLA sera fonctionnel en Juin 2022.

Les professionnels de santé se sont associés en SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) et bénéficient de financements de la part de la CPAM via l'ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel)

Ces fonds permettent d'embaucher une coordinatrice, personne qualifiée, chargée d'organiser les différentes actions, garder la dynamique dans le groupe et faire le lien avec les patients. Ils serviront également à acquérir un logiciel de communication interprofessionnel sécurisé, à mettre en place des réunions de concertation ou nécessaires au bon fonctionnement du pôle de santé. Cette personne travaillera 2 ou 3 jours par semaine répartis équitablement sur Portbail et Barneville-Carteret.

La population locale, inquiétée par l'état actuel de la démographie médicale, se verra donc offrir une meilleure qualité de soins, personne ne sera plus laissé sans solution.

Différentes actions seront menées :

- **des campagnes de prévention** (diabète, obésité, insuffisance cardiaque, école du dos...)
- **un suivi pluriprofessionnel** des patients grâce aux protocoles mis en place (sortie d'hospitalisation, diabète, troubles de l'alimentation, soutien à la parentalité)
- et plus tard, **prise en charge des lombalgies** selon les nécessités du terrain

Le PSLA sera donc un atout pour la population qui verra ses possibilités d'accueil renforcées et qui bénéficiera d'une meilleure prise en charge pluriprofessionnelle.

Cette innovation, basée sur la collaboration des professionnels, sera un véritable atout pour le territoire qui attirera sans aucun doute des jeunes médecins qui souhaitent désormais travailler en exercice coordonné et non plus seuls, isolés dans leur cabinet.

Dans cette dynamique d'évolution de la santé en territoire rural, de nouvelles professions médicales voient le jour doucement, comme des IPA (Infirmières de Pratique Avancée) ou des Assistants Médicaux, qui peuvent permettre d'augmenter la patientèle des médecins généralistes (cela reste en projet pour l'instant).

Ensemble, avançons, telle est la nouvelle façon de soigner dans notre charmant territoire de la Côte des Isles, un pays où il fait bon vivre.



Décorations de Noël

Vous êtes bricoleur, nous vous invitons à participer à la création de décorations extérieures de Noël, pour égayer le rondpoint de Portbail et d'autres espaces de Port-Bail-sur-Mer.

Contact : 06 82 43 51 32.

Céline PETIT, Adjointe au Maire

Culture

La commission vie culturelle s'est donnée pour objectif de proposer au moins une fois par mois, tout au long de l'année, une animation culturelle, dans le domaine de la musique, photo, théâtre, peinture, danse. Pour 2022 l'objectif est atteint.

Des projets sont en cours tout au long de l'année 2023.

Un groupe de travail photo a été constitué (élus et non élus), ainsi qu'un groupe de travail pour l'aménagement autour du baptistère.

Nous sommes ouverts à toutes les idées, nous sommes tous concernés n'hésitez pas à nous rencontrer et à vous investir.

Jacques CHOTARD, Conseiller municipal

Communication

UTILISATION ET GESTION DU VEHICULE PUBLICITAIRE (AF COM)

Nous remercions les commerçants qui ont participé à la campagne de publicité organisée par la Société AF COM.

Ce véhicule DACIA est entièrement financé par les commerçants qui ont désiré promouvoir Port-Bail-sur-Mer.

Il est destiné à circuler le plus possible sur le territoire de notre commune et aussi à l'intérieur de notre département.

Un cahier des charges est établi pour déterminer les données et responsabilités concernant l'utilisation du véhicule :

- Manifestations culturelles ou sportives,
- Déplacements des agents administratifs et des élus (permanences des astreintes...),
- Sa gestion va être confiée à un agent de la commune.

Le cabinet médical vous informe :

En raison de la raréfaction des médecins généralistes sur notre territoire, nous avons des difficultés à répondre à toutes les demandes de rendez-vous. Nous vous assurons que nous faisons pour le mieux en fonction des urgences. La situation risque de s'aggraver avec une augmentation de la population sur notre secteur et la saison estivale qui approche. Nous remercions les Portbaillois pour leur aide et leur soutien.

L'équipe de soins du cabinet médical de Port-Bail-sur-Mer

Événementiel

Focus sur les relations extérieures

Le 18 juin

aura lieu, devant la stèle du 18 juin 40 à Denneville, à proximité de l'ancienne gare, la commémoration du combat héroïque livré par les soldats et les fusiliers marins britanniques, permettant aux soldats de rejoindre l'Angleterre. Le 17 juin, un véhicule transportant des soldats anglais avait sauté sur une mine, faisant 8 morts. Des familles Britanniques viennent partager à nos côtés cette cérémonie du souvenir.

Le 3 juillet

la commune de Port-Bail-sur-Mer accueillera des familles américaines pour célébrer la Fête de la Liberté.

Au programme, notamment, l'inauguration du Parc Mémoirel Edward S. Hamilton à Saint-Lô-d'Ourville et des concerts sous chapiteau :

- Concert du Réveil de Portbail à l'occasion de son 75^{ème} anniversaire.
- Concert de l'Orchestre de Jazz de la Musique de l'Air.

Le 10 septembre

la commune de Port-Bail-sur-Mer accueillera nos voisins et amis de Jersey pour commémorer, avec une année de retard en raison du Covid, les 30 ans du jumelage scellé le 7 septembre 1991 entre la commune de Portbail et la paroisse de Grouville.

Les traversées vers les Îles Anglo-Normandes au départ de Carteret, Diélette et Granville ont repris du service depuis le 27 avril, ce sera l'occasion de redécouvrir Jersey, Guernesey, Sercq et Aurigny (passeport obligatoire).

Un voyage est prévu le 4 juin vers Jersey pour célébrer le Silver Jubilee de la Reine.

Pour rappel, les Îles Anglo-Normandes sont les seules entités au monde à avoir 3 langues officielles : l'anglais, le français et le jèrriais.

www.manche-iles.com

Billetterie dans les bureaux de l'office de tourisme.

Francis D'HULST, Maire délégué de Portbail

Tourisme

Les traversées vers les Îles Anglo-Normande au départ de Carteret, Diélette et Granville reprennent du service à partir du 27/04/2022.

www.manche-iles.com

Billetterie dans les bureaux de l'office de Tourisme

Rappel : passeport obligatoire





ETAT CIVIL DE PORT-BAIL-SUR-MER

Denneville :

Naissance :

29-12-2021 FANIELLE DUBOST Plume

Mariages :

19-02-2022 VIOT Eric et LE COMTE Corinne

19-03-2022 NOZ Adrien et SIMON Nathalie

Transcription de décès :

28-11-2021 MÉNARD Roger (85 ans)

11-02-2022 DOGON Simone épouse POGGIOLI (90 ans)

Saint-Lô-d'Ourville :

Naissances :

16-02-2022 CORNIERE Michel

16-02-2022 VOISIN Lise

Décès :

06-01-2022 VASSELIN Louise épouse CRESPIEN (92 ans)

21-01-2022 OZOUF Thérèse épouse DÉPARNAY (88 ans)

Transcription de décès :

27-02-2022 CRESPIEN Louis (93 ans)

05-03-2022 CAPELLE André (64 ans)

Portbail :

Naissances :

16-11-2021 SABRA Ilyan

06-12-2021 LEGENDRE Maria

03-01-2022 MAZEREAU Billie

26-02-2022 VRAC MANGELEER Loëvan

Mariages :

05-02-2022 PILLET Maxime
et YORDANOVA ZHIVKOVA Aylin

Décès :

30-10-2021 L'HOSTIS Louis (94 ans)

04-12-2021 BARON Roger (88 ans)

09-12-2021 ROGER Simone épouse BARON (84 ans)

01-03-2022 BEAU Nelly épouse FERREY (58 ans)

25-03-2022 LEBRANCHU Hubert (65 ans)

Transcription de décès :

04-12-2021 MARREAU Jean-Claude (88 ans)

18-12-2021 BAILLY Pascal (63 ans)

21-12-2021 BOUDET Marguerite épouse DUBOIS (74 ans)

07-03-2022 BEYNARD André (64 ans)

16-03-2022 DUCHESNE Marie épouse MAUGER (94 ans)



Horizons - bulletin municipal

ISSN-2741-7336

Directeur de la Publication :

François ROUSSEAU

Rédactrice en chef :

Maryse LOUPIAC

Numéros UtilesCROSS JOBOURG **02 33 52 16 16**PHARMACIE DE GARDE **32 37**
mail : www.pharmaciедegarde.comSamu social **115**Gendarmerie Barneville. **02 33 87 81 20**Enfant disparu **116 000**Enfance maltraitée **119**Maltraitance de personnes âgées
et adultes handicapés **39 37**Violence faite aux femmes **39 19**Alerte attentat/enlèvement **197**URGENCES MÉDICALES **112**URGENCES SOURDS
ET MALENTENDANTS **114**INFORMATIONS DISCRIMINATIONS
..... **09 69 39 00 00**CENTRE ANTI-POISON . . . **02 41 48 21 21****ADRESSES UTILES****Office de Tourisme**

26 rue Philippe Lebel

Port-Bail-sur-Mer

02 33 04 03 07cotedesisles@ot-cotentin.fr**Mairie de Portbail**

2 rue Lechevalier

02 33 87 52 00accueil@portbail.frwww.portbail.fr

Lundi : 13h30 - 16h30 (fermé le matin)

mardi : 9h - 12h30 et 13h30 - 16h30

mercredi : 9h - 12h30 (fermé
l'après-midi)

Jeudi 9h - 12h30 et 13h30 - 16h30

vendredi : 9h - 12h30 (fermé
l'après-midi)

samedi : 9h - 12h.

Médiathèque - Bibliothèque

accès gratuit

2 rue Montfiquet

02 33 04 32 86mediatheques@portbail.fr

mardi : 9h30 - 12h30 et 16h - 18h

mercredi : 10h - 12h30 et de 14h - 18h

Centre Multimédia EPN

Antenne Port-Bail-sur-Mer

Ancienne gare de Portbail :

26 rue Asselin

02 33 08 04 49enp-psm@lecotentin.fr

Téléphoner pour prendre rendez-vous

**Mairie Annexe
Denneville**

3 La Grand-Rue

02 33 07 15 86mairie.denneville@portbail.fr

mardi : 14h - 17h30

vendredi : 14h - 17h30

Médiathèque

accès gratuit

4 route de la mer

02 33 76 77 07bibliotheque.denneville@portbail.fr

Lundi-mercredi : 9h30 - 12h30.

**Mairie Annexe
Saint-Lô-d'Ourville**

44 le Bourg

02 33 04 85 87mairie.ourville@portbail.fr

mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

vendredi : 9h - 12h

**Service animation
Port-Bail-sur-Mer**panneaux lumineux, site internet,
application cityAll, fêtes et manifes-
tations :

Emmanuel DEMÉ

02 33 94 03 45 / 06 87 85 32 94e.deme@portbail.frsite internet mairie Port-Bail-sur-Mer : **www.portbail.fr****CITYALL**

1001 façons de vous aider

du **lundi** au **samedi**
de **9h** à **12h** et de **14h** à **19h**

PORTBAIL
02 33 87 63 00

Et ouvert à toute heure
sur **mr-bricolage.fr**



Maison
et Jardin

Mr.Bricolage

Allianz 

BARNEVILLE – CARTERET
4 rue des Halles
50270 Barneville-Carteret
02.33.52.13.10
frigot-postel.barnevillecarteret@allianz.fr

**AU PLUS PRÈS DE VOUS
AVEC 2 AGENCES**

BRICQUEBEC
10 Rue Paul Philippe
50260 BRICQUEBEC EN COTENTIN
02.33.52.22.16
frigot-postel.bricquebec@allianz.fr

 Allianz Stéphanie FRIGOT & Pierre POSTEL.

AGENCE BARNEVILLE-CARTERET



Allianz 
Avec vous de A à Z



Pierre Chollet
RENOVATION
et Construction



MAÇONNERIE
MENUISERIE
CHARPENTE
COUVERTURE
ISOLATION

- **Charpente**
- **Couverture**
- **Zinguerie**
- **Fenêtre de toit**
- **Isolation toiture**
- **Démoussage**
- **Neuf & Rénovation**

**Intervention après
sinistre 7J/7**



www.pcrenovation.fr

02 33 47 32 36 - 06 73 42 03 19

EUURL PC Rénovation - 50580 PORTBAIL SUR MER